© Drogues Info Service - 17 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

cure

Par tgv13 Postée le 26/01/2023 13:23

je cherche pou un ami (volontaire) qui prend de la cocaïne un centre de cure de désintoxication si possible hors des bouches du Rhône qu'elles sont les modalités et le cout ? merci

Mise en ligne le 01/02/2023

Bonjour,

Pour aider votre ami dans sa recherche d'établissement de soins, vous pouvez utiliser notre rubrique « adresses utiles » de notre site internet.

Nous vous transmettons un lien en bas de page pour y accéder.

Cet outil vous permettra de trouver tous les établissements de service public en matière de soins en addictologie. Il vous suffira d'y indiquer le département, ou la ville de son choix, puis de sélectionner le type de prise en charge souhaité.

En matière d'hospitalisation, il pourra cocher soit « sevrage hospitalier court (7 jours) » soit « sevrage hospitalier (+ de 7 jours) pour un séjour plus long. Votre ami devra les contacter pour les rencontrer et connaître leur procédure d'admission.

Les prises en charge sont couvertes à 80% par l'assurance maladie, les 20% restants sont couverts par la complémentaire santé. Il est recommandé de s'assurer auprès de la complémentaire santé d'obtenir un accord préalable de prise en charge.

Pour plus de précisions, ou si vous avez besoin d'aide dans cette recherche, n'hésitez pas à nous contacter au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), tous les jours de 8h à 2h ou par chat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

En savoir plus :

• Adresses utiles du site Drogues info service